



Présidée par Thierry Repentin, l'Union sociale pour l'habitat est l'organisation professionnelle qui représente quelque 800 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices publics de l'habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes de logement social).

Elle remplit trois missions :

- Un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique
- Une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat
- Une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

En 2008, l'Union sociale pour l'habitat s'est dotée d'un Projet ambitieux et fédérateur pour l'ensemble du Mouvement Hlm, à travers lequel celui-ci réaffirme avec force la spécificité de ses missions et de ses modes d'intervention.

Le logement social c'est :

- 800 organismes Hlm
- 76000 salariés
- 4 millions de logements locatifs
- 10 millions de résidents
- 13 000 administrateurs bénévoles.

La rénovation thermique des 800 000 logements les moins performants du patrimoine locatif social constitue un chantier prioritaire des organismes Hlm. Largement précurseur en matière de développement durable, le Mouvement Hlm a inscrit cette ambition au rang des engagements fondamentaux du Projet Hlm adopté au Congrès de Cannes en 2008.

Grâce aux efforts des organismes, les consommations d'énergie des logements Hlm sont d'ores et déjà inférieures de 30% en moyenne à celles de l'ensemble des logements français. Ainsi, le parc Hlm, qui accueille 16% de la population, ne contribue aujourd'hui que pour 11% aux émissions de CO₂ produites par le secteur résidentiel. La consommation énergétique moyenne du parc social public en énergie primaire est de 170 KWh_{EP}/m²/an contre 240 pour l'ensemble du parc résidentiel.

Pour connaître le projet Hlm: www.projethlm.org

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts :

Direction de la Communication : Nelly Haudegand -Tél. : 01 40 75 78 00